

PAROISSE SAINT TROPHYME

www.paroissedeobormes.fr / paroissedeobormes@gmail.com

6ème dimanche du Temps Ordinaire - Mt 5, 17-37

Dévotion 7 Dimanches en honneur de Saint Joseph

Dimanche, 18h.
Église St. Trophyme.

Mercredi de Cendres

Début du temps de Carême

Messe et imposition des cendres

Mercredi 18 février : - 8h30 (Ste. Messe traditionnelle)
- 18h30

Église St. Trophyme



Chemin de Croix

Tous les vendredis de Carême à 18h.

Église St. Trophyme

La vie Paroissiale – du 15 au 22 février.		
Dimanche 15/2	9h 10h30 18h	Ste.Messe traditionnelle (St. Trophyme) Ste.Messe (St. Trophyme) Adoration du St Sacrement (St. Trophyme) Dévotion 7 Dimanches de Saint Joseph
Lundi 16/2	18h30	Ste.Messe (St. Trophyme)
Mardi 17/2	8h30 18h	Ste.Messe (St. Trophyme) Kt Adultes (St. Trophyme)
Mercredi 18/2	8h30 18h	Ste.Messe traditionnelle (St. Trophyme) Ste.Messe (St. Trophyme) (St. Trophyme)
Jeudi 19/2	8h30 18h	Ste.Messe (St. Trophyme) Adoration St. Sacrement (St. Trophyme)
Vendredi 20/2	8h30 18h	Ste.Messe (St. Trophyme) Chemin de Croix (St. Trophyme)
Samedi 21/1	8h30 18h30	Ste.Messe (St. Trophyme) Ste.Messe (St. Trophyme)
Dimanche 22/2	9h 10h30 18h	Ste.Messe traditionnelle (Chapelle St. François) Ste.Messe (St. Trophyme) Adoration du St Sacrement (St. Trophyme) Dévotion 7 Dimanches de Saint Joseph

Permanence de confessions pendant le temps de l'Adoration.

Visiter la Chapelle ND Constance, vous pouvez demander les horaires au selenedesanges832@gmail.com

Horaires de permanence Secrétariat :

Mardi et Jeudi de 9h30 à 11h30

Presbytère, 79 rue Carnot - Tél. 04 94 71 00 08